



Bulletin d'adhésion Rayons d'Action

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion, elles sont destinées au secrétariat de l'association.

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Date: _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Tél : _____

Mail : _____

je souhaite être informé par mail des activités de Rayons d'Action

Mode de règlement : chèque espèces

1€ (étudiant,...)

10€ (adhésion couvrant les frais de fonctionnement)

20€ (famille)

nombre de membres, adhésion famille

____€ (adhésion libre, généreux donateur)

30€ (association, institution)

ne pas jeter sur la voie publique mais recycler



Rayons d'Action

Association loi 1901, membre de la FUB
(Fédération française des Usagers de la Bicyclette)

48 boulevard Magenta
35000 Rennes

Contacts:

contact@rayonsdaction.org

www.rayonsdaction.org



**ASSOCIATION DE DÉFENSE DES USAGERS
DU VÉLO ET DE PROMOTION DE LA
BICYCLETTE COMME MOYEN DE
DÉPLACEMENT**



L'association **Rayons d'Action**, créée en septembre 2005 suite aux Vélorutions, a pour objet la **défense des usagers du vélo** ainsi que la **promotion de l'utilisation de la bicyclette** comme moyen de déplacement à part entière, y compris en combinaison avec d'autres modes de transports.

Rayons d'Action a pour but de populariser le vélo en tant que **moyen de transport écologique** et s'engage à dialoguer régulièrement avec les collectivités locales.

Venez nous rejoindre !

Plus nous serons nombreux, plus nous aurons du poids pour amener les collectivités à mettre en place des projets ambitieux pour développer les modes de transports alternatifs à la voiture.

Que fait RAYONS D'ACTION ?

Représentation des usagers du vélo auprès des décideurs locaux.

Mise en place de fiches de doléances concernant les aménagements cyclables.

Participation à divers événements en relation avec le vélo.

Organisation de la fête du vélo.

Atelier d'auto-réparation de vélos.

Participation à la semaine européenne de la mobilité.

Marquage BICYCODE et information sur les antivols.

Parcours de sensibilisation à l'utilisation du vélo en ville.

Le vélo en ville simplifie les déplacements !

Pratique et Rapide

En milieu urbain, le vélo est plus rapide que la voiture et plus facile à stationner

Ponctuel

Pas de problème de bouchon !

Écologique

Le vélo n'asphyxie personne et n'est pas bruyant

Économique

Il est à portée de toutes les bourses

Tonique

Faire du vélo régulièrement est bon pour la santé

Convivial

Il crée du lien entre personnes, permet l'autonomie et évite le stress

Respectueux

Le vélo respecte l'environnement et également les citadins

